



I. Formation musicale:

(cours collectifs)

	(Eveil musical 1 pas offert à l'EMCC)	-
5 ans au 31/08 ->	Eveil musical 2 (1h/semaine)	facultatif
6 ans au 31/08 ->	Eveil musical 3 (1h/semaine)	facultatif
DIVISION INFÉRIEURE:		
à partir de 7 ans au 31/08 ->	FM 1^{ère} année (1h/semaine)	obligatoire
	FM 2^{ème} année (1,5h/semaine)	obligatoire
	FM 3^{ème} année (2h/semaine)	obligatoire
	FM 4^{ème} année (2h/semaine)	obligatoire
DIVISION MOYENNE:		
	FM 5^{ème} année (2h/semaine)	facultatif (*)
	FM 6^{ème} année (2h/semaine)	facultatif (*)

II. Formation instrumentale et vocale

(cours individuels)

	(Eveil instrumental 1 pas offert à l'EMCC)	
7 ans au 31/08 ->	Eveil instrumental 2 (30 min. /semaine)	
8 ans au 31/08 ->	Eveil instrumental 3 (30 min. /semaine)	
DIVISION INFÉRIEURE :		
à partir de 9 ans au 31/08 ->	Inférieur 1, 1^{ère} année (30 min. /semaine)	1 ^{er} cycle
	Inférieur 1, 2^{ème} année (30 min. /semaine)	
	Inférieur 2, 1^{ère} année (30 min. /semaine)	
	Inférieur 2, 2^{ème} année (30 min. /semaine)	
	(diplôme du 1 ^{er} cycle)	
	Inférieur 3, 1^{ère} année (30 min. /semaine)	2 ^{ème} cycle
	Inférieur 3, 2^{ème} année (45 min. /semaine)	
	Inférieur 4, 1^{ère} année (45 min. /semaine)	
	Inférieur 4, 2^{ème} année (60 min. /semaine)	
	(diplôme du 2 ^{ème} cycle)	
DIVISION MOYENNE * :		
	Moyen 1, 1^{ère} année (60 min. /semaine)	3 ^{ème} cycle
	Moyen 1, 2^{ème} année (60 min. /semaine)	
	Moyen 2, 1^{ère} année (60 min. /semaine)	
	Moyen 2, 2^{ème} année (60 min. /semaine)	
	(diplôme du 3 ^{ème} cycle)	

III. Formation d'ensemble

chorale enfantine, chorale adolescents, ensemble vocal, musique de chambre, ensemble homophone, pratique collective, combo, big band
(30-90 min. /semaine)

(*) Pour les élèves qui veulent faire la division moyenne en formation instrumentale / vocale, la 5^{ème} et 6^{ème} année de formation musicale sont obligatoires.

(La division moyenne spécialisée n'est pas offerte à l'EMCC)